



ENGAGEMENTS COMMUNAUTAIRES POUR UNE JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL SOCIAL

MERCREDI 18 MARS 2020

CENTRE INTERNATIONAL
DE CONFÉRENCE DE GENÈVE (CICG)

NOTE CONCEPTUELLE

La promotion de sociétés pacifiques et inclusives (Objectif n° 16) fait partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les communautés, de diverses formes, tailles et localisations, jouent un rôle crucial dans les transformations sociales, économiques et politiques nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Les professionnel·les du travail social cherchent à accompagner les individus, les familles et les communautés, en particulier les groupes vulnérables ou discriminés, dans leurs défis quotidiens, en soutenant leurs accès aux services et programmes, en appelant à la responsabilité des politiques et en faisant en sorte que leurs voix soient entendues. Ces professionnel·les ne sont pas seulement chargés de la mise en œuvre de la politique sociale, mais également porteuses et porteurs de changement dans un monde qui s'engage à trouver des solutions pour un avenir durable pour les peuples et la planète.

Des alternatives sont nécessaires. Les communautés sont de plus en plus confrontées à des défis liés aux retombées d'une économie mondiale en déroute; à des politiques qui ne peuvent ou ne veulent pas mettre en place des institutions inclusives, des réglementations efficaces et des politiques du changement. Ces communautés sont également confrontées aux catastrophes

environnementales, voient leurs moyens de subsistance fragilisés et vivent des conflits qui les déchirent. Les inégalités de pouvoir entre la société civile, les entreprises et les États s'accroissent, le pouvoir des entreprises semblant s'étendre à tous les domaines de l'activité humaine.

Les politiques et pratiques productivistes sur le plan social et environnemental se ressentent au niveau communautaire: des expulsions de logements aux petits exploitants dépossédés de leurs terres, en passant par les personnes déplacées en raison du changement climatique, des industries d'extraction et des projets d'infrastructure à grande échelle. Pourtant, dans le monde entier, les communautés relèvent ces défis: elles revendiquent des modes de gouvernance alternatifs des terres et des ressources, insistent sur le droit à participer aux décisions concernant leur environnement, et exigent les soins et les services auxquels elles ont droit.

L'engagement actif et varié de ces communautés – en opposition à la montée des inégalités, à l'exclusion et à la destruction de l'environnement – est au cœur des réflexions menées lors de la Journée internationale du travail social 2020.

Ancrés au sein des communautés, les professionnel·les et professionnels du travail social facilitent les processus de délibération et de participation, tout en faisant le lien entre les communautés et les décideurs, et entre les thématiques sociales et environnementales. Ainsi, les travailleuses et travailleurs sociaux jouent un rôle de médiation et d'agent de changement, en s'inspirant des leçons tirées des mobilisations locales et en transmettant à d'autres communautés ces expériences et actions.

La thématique de la journée internationale du travail social « Engagements communautaires pour une justice sociale et environnementale », s'inspire de l'esprit et des revendications de Jai Jagat. À l'occasion du 150e anniversaire du Mahatma Gandhi, la marche mondiale Jai Jagat 2020 pour la justice et la paix a débuté à New Delhi le 2 octobre 2019. Cette marche arrivera à Genève un an plus tard, après avoir parcouru 14'000 kilomètres. Les marcheuses et marcheurs s'engageront avec les communautés le long du chemin, partageant la vision de Gandhi de la nécessité de lier transformation individuelle et

changement collectif. Les liens avec les quatre piliers du plaidoyer liés aux ODD sont au cœur de la campagne Jai Jagat : éradication de la pauvreté, inclusion sociale, justice climatique et résolution non-violente des conflits.

Le 18 mars 2020, nous célébrerons cette journée par une série de conférences et d'ateliers participatifs portant sur la pertinence et les impacts de l'action communautaire pour renforcer la justice sociale et les pratiques durables dans le monde entier.

L'agenda mondial pour le travail social et le développement social

Depuis 2012, les organisations internationales de travail social, l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS), la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) et le Conseil international de bien-être social (CIAS) ont élaboré une politique conjointe à travers l'Agenda mondial pour le travail social et le développement social. Cet agenda fournit une base pour une action collective visant à identifier les questions sociales centrales pour la profession, les institutions nationales et internationales ainsi que pour la société civile. En tant que déclaration commune, l'Agenda mondial renforce l'engagement du travail social pour promouvoir l'égalité socio-économique, le respect de la dignité humaine, la durabilité environnementale et communautaire.

Célébrée dans le monde depuis 1983 à l'ONU-New York et depuis 2012 à Genève, la Journée internationale du travail social a pour mission de souligner les réalisations du travail social, de rendre visible l'importance des services sociaux dans le futur des sociétés humaines, et de défendre la justice sociale et les droits humains.

La Journée internationale du travail social à l'ONU est née de l'initiative de l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS) et de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) qui ont un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Depuis 2012, elle est organisée à Genève avec la collaboration de la Haute Ecole en Travail social de Genève (HETS GE) à laquelle s'est jointe depuis 2017, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) et depuis 2018 la Haute Ecole en Travail social de Fribourg.

Depuis sa naissance, la Journée internationale poursuit les objectifs suivants:

Renforcer la coopération, le partenariat, les contacts existants – ou en établir de nouveaux – avec les organisations des Nations Unies et des ONG internationales;

Diffuser des connaissances sur le travail social, ses valeurs, ses principes et ses méthodes (pratiques et théoriques) auprès des organisations des Nations Unies et d'ONG internationales;

Mettre en lumière les actions, les politiques et les réalisations en matière de travail social dans la poursuite d'objectifs communs ;

Diffuser les connaissances sur les activités, buts, programmes et campagnes des Nations Unies auprès des travailleurs sociaux, des organisations de travail social et des écoles.

Définition internationale du travail social

Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, les capacités d'action et l'émancipation individuelle. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social. Etayé par les théories des sciences sociales et humaines et par les connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis sociaux et à améliorer le bien-être de tous et toutes.

Adoptée par la FITS et l'AIETS en 2014, la définition internationale du travail social est utilisée par de nombreuses organisations de travail social nationales et internationales.

